





**\* Signalement d'un itinéraire dangereux**

Je fais suivre une **information de sécurité** émanant du comité départemental, **concernant l'itinéraire du "Golet de l'Agneau" au Margeriaz.**

<< *Bonjour,*

*Nous venons de recevoir une nouvelle alerte sur la dangerosité sur l'accès au Margeriaz par le Golet de l'Agneau de la part d'un professionnel de la montagne.*

*" Nous sommes passés sur le Margeriaz via le Golet de l'Agneau. Le câble servant de main courante est complètement rouillé avec des brins sectionnés faisant que les torons rendent la saisie douloureuse. Le câble est aussi sectionné sur la partie basse, sur la vire donnant accès au départ vers la montée finale. De plus, une des attaches fixant ce câble sur la roche tourne sur lui-même. Il peut éventuellement soutenir une traction latérale mais je doute qu'il résiste à une traction de face. Risque de chute garanti.*

*De plus, il faudrait voir pour fixer une main courante à la sortie de la dernière échelle. Car une fois sur le dernier échelon, pour accéder à la faille il n'y a pas de prise pour les mains. Le risque de basculer en arrière est grand." >>*

Ce nouveau signalement vient confirmer qu'il ne faut plus emprunter cet itinéraire tant que des travaux de sécurisation n'auront pas été entrepris.

L'information a été mise le 23 juin dernier sur le site du comité départemental de la randonnée pour déconseiller cet itinéraire et les collectivités et organismes territoriaux ont été alertés.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*Bon été et bonnes vacances à tous  
A bientôt, sur les chemins, Pierre*